ART. 8 N° 19424

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 19424

présenté par Mme Youssouffa, Mme Bassire, M. Colombani, M. de Courson, M. Mathiasin, M. Molac, M. Pancher, M. Panifous, M. Serva et M. Warsmann

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.